Requestor Name: Hydro One Networks Inc.

To: NextBridge Infrastructure

Case Number: EB-2017-0182

Application Name: New East-West Tie Line Project – Leave to Construct Application

Date: December 21, 2017

Interrogatory 1, Attachment 1

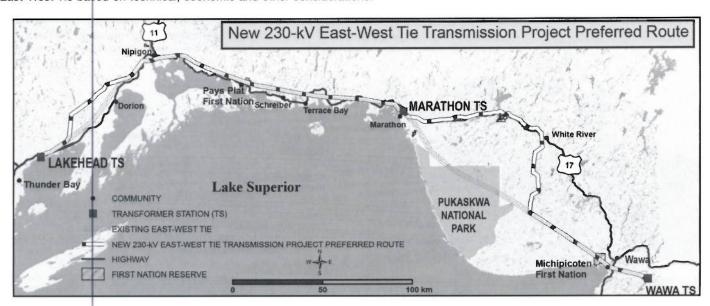
Notice of Intent to Amend the Environmental Assessment Report NextBridge Infrastructure – East-West Tie Transmission Project

NextBridge Infrastructure LP (NextBridge) is intending to amend the Environmental Assessment Report (EA Report) for the East-West Tie Transmission Project that was submitted to the Ministry of the Environment and Climate Change (MOECC) in July 2017. The EA Report was submitted to the MOECC for their review as required under section 6.2 (1) of the *Environmental Assessment Act* and according to the Terms of Reference approved by the Minister of Environment on August 28, 2014. The amended EA Report will be based on feedback received during the review period.

The Project

The proposed East-West Tie Line Transmission Project (the Project) is an approximately 450-kilometre double-circuit 230-kilovolt (kV) transmission line connecting the Wawa Transformer Station (TS) to the Lakehead TS in the Municipality of Shuniah near Thunder Bay, with a connection at the Marathon TS. The Project generally parallels an existing double-circuit 230-kV transmission line corridor (the existing East-West Tie) but avoids some sensitive features crossed by the existing line, including Pukaskwa National Park. The preferred route is depicted on the map below.

The Project is required to ensure the long-term reliability of the electricity supply in northwestern Ontario (the Northwest). Industrial activities in the Northwest, particularly in the mining sector, are expected to drive electricity demand growth in the coming decades. Based on this growth, coupled with changes to the electricity supply in the area, the Independent Electricity System Operator (IESO) has identified a need for new electricity supply to the Northwest. The IESO analyzed alternatives and recommended expansion of the existing East-West Tie based on technical, economic and other considerations.



Environmental Assessment Report Review Process

NextBridge is committed to consulting with interested stakeholders, members of the public and Indigenous communities to receive feedback on the proposed Project during the entire EA process. A Terms of Reference for the EA was submitted to the MOECC in February 2014 and approved in August 2014. A draft EA Report was submitted to the MOECC and made available for public review and comment from December 2016 to March 2017. NextBridge updated the EA Report based on feedback received during the draft EA review and comment period. A final EA Report was submitted to the MOECC in July 2017, and made available for public review and comment from July 2017 to September 2017, as required under the *Environmental Assessment Act*. NextBridge is currently reviewing the comments received on the final EA Report.

NextBridge has committed to amend the EA Report to address the feedback received from the provincial government review team as well as Indigenous communities and interested persons. NextBridge will also continue with ongoing consultation through the remaining review process. Timelines for the submission of the amended EA Report are currently being discussed with the MOECC.

The EA Report amendment is in accordance with Subsection 6.2(2) of the *Environmental Assessment Act* which states that a proponent can amend or withdraw its EA at any time prior to the deadline for completion of the ministry review. The purpose of an amendment is "to address issues that may have arisen with the EA during the first inspection period and which are too numerous or complex to resolve within the regulated timelines," as per Section 6.2.1 of the *Code of Practice: Preparing and Reviewing Environmental Assessments in Ontario* (2014).

Interested stakeholders and Indigenous communities will be provided an opportunity to review and provide comments on the amended EA Report. Prior to the review period, a notice of submission of the amended EA Report will be distributed to stakeholders and communities through mailings, newspaper notices and through postings at www.nextbridge.ca.

For further information on the proposed Project or the EA process, please contact:

Jennifer Tidmarsh, Project Director, NextBridge Infrastructure

390 Bay Street, Suite 1720, Toronto, ON M5H 2Y2

E-mail: info@nextoridge.ca Phone: 1-888-767-3006 Fax: 416-364-2533 www.nextbridge.ca

Agni Papageorgiqu, Special Project Officer, Environmental Approvals Branch

Ministry of the Environment and Climate Change

135 St. Clair Avenue West, 1st Floor

Toronto, ON M4V 1P5

E-mail: agni.papageorgiou@ontario.ca

Phone: 416-314-7225 Fax: 416-314-8452

Notice published November 14, 2017



All personal information in a submission – such as name, address, telephone number and property location – is collected, maintained and disclosed by the MOECC for the purpose of transparency and consultation. The information is collected under the authority of the *Environmental Assessment Act* or is collected and maintained for the purpose of creating a record that is available to the general public as described in s.37 of the *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (FIPPA). Personal information you submit will become part of a public record that is available to the general public unless you request that your personal information remain confidential. For more information, please contact the MOECC's Freedom of Information and Privacy Coordinator at 416-314-4075.

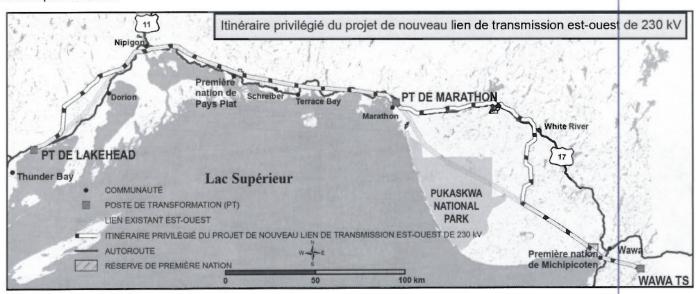
Avis d'intention de modification du rapport d'évaluation environnementale NextBridge Infrastructure – Projet de ligne d'interconnexion Est-Ouest

NextBridge Infrastructure LP (NextBridge) a l'intention de modifier le rapport d'évaluation environnementale (rapport d'ÉE) pour le projet de ligne d'interconnexion Est-Ouest qui a été remis au ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (MEACC) en juillet 2017. Le rapport d'ÉE a été remis au MEACC à des fins de révision, comme c'est exigé selon l'article 6.2 (1) de la *Loi sur les évaluations environnementales* et conformément aux stipulations approuvées par le ministre de l'Environnement le 28 août 2014. Le rapport d'ÉE modifié sera fondé sur la rétroaction reçue pendant la période d'examen.

Le projet

Le projet de ligne d'interconnexion Est-Ouest proposé (le projet) est une ligne de transport à double circuit de 450 kilomètres et de 230 kilovolts reliant le poste de transformation (PT) de Wawa au PT de Lakehead dans la municipalité de Shuniah près de Thunder Bay, avec une liaison au PT de Marathon. Le projet sera généralement parallèle à un corridor de ligne de transport à double circuit de 230 kV existante (la ligne d'interconnexion Est-Ouest existante), mais en évitant certaines caractéristiques sensibles traversées par la ligne existante, notamment le Parc national Pukaskwa. L'itinéraire privilégié figure sur la carte ci-dessous.

Le projet est nécessaire pour assurer la fiabilité à long terme de l'approvisionnement en électricité dans le nord-ouest de l'Ontario (le Nord-Ouest). On s'attend à ce que les activités industrielles ayant cours dans le Nord-Ouest, en particulier dans le secteur minier, entraînent une croissance de la demande en électricité au cours des prochaines décennies. À partir de cette croissance, ainsi que des changements relatifs à l'approvisionnement en électricité dans cette région, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) a cerné un besoin en matière de nouvel approvisionnement d'électricité dans le Nord-Ouest. La SIERE a étudié les solutions et a recommandé l'expansion de la ligne d'interconnexion Est-Ouest existante en se basant sur des critères techniques, économiques et autres.



Processus d'examen du rapport d'évaluation environnementale

NextBridge s'engage à consulter les intervenants intéressés, les membres du public et les communautés autochtones afin de recevoir leurs commentaires sur le projet proposé durant tout le processus d'évaluation environnementale. Les stipulations pour l'évaluation environnementale ont été soumises au MEACC en février 2014 et approuvées en août de la même année. Une ébauche du rapport d'ÉE a été remise au MEACC et rendue accessible au public à des fins d'examen et de formulation de commentaires de décembre 2016 à mars 2017. NextBridge a mis à jour le rapport d'ÉE en fonction de la rétroaction reçue pendant cette période. Un rapport d'ÉE final a été remis au MEACC en juillet 2017 et rendu accessible au public à des fins d'examen et de formulation de commentaires de juillet 2017 à septembre 2017, comme c'est exigé en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales*. NextBridge étudie actuellement les commentaires reçus relativement au rapport d'ÉE final.

NextBridge s'est engagée à modifier le rapport d'ÉE afin d'intégrer la rétroaction fournie par l'équipe d'examen du gouvernement provincial, les communautés autochtones et les personnes intéressées. NextBridge poursuivra la consultation tout au long du processus d'examen inachevé. L'échéance pour la remise du rapport d'ÉE modifié est en cours de négociation avec le MEACC.

La modification du rapport d'ÉE se fait conformément au paragraphe 6.2(2) de la Loi sur les évaluations environnementales, qui stipule qu'un proposant peut modifier ou retirer son ÉE en tout temps avant la date limite d'achèvement de l'examen par le ministère. Le but d'une modification est « de régler des problèmes avec l'évaluation environnementale qui peuvent être survenus durant la première période de consultation et qui sont trop nombreux ou complexes pour être résolus à l'intérieur des délais réglementés », selon l'article 6.2.1 du Code de pratique : Préparation et examen du processus d'évaluation environnementale en Ontario (2014).

Les intervenants intéressés et les communautés autochtones auront la possibilité de participer à l'examen et de fournir leurs commentaires sur le rapport d'ÉE modifié. Avant la période d'examen, un avis de soumission du rapport d'ÉE sera distribué aux intervenants et aux communautés par courrier, dans les journaux et dans des publications au www.nextbridge.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le projet proposé ou le processus d'évaluation environnementale, veuillez prendre contact avec :

Jennifer Tidmarsh, directrice du projet, NextBridge Infrastructure

390, rue Bay, bureau 1720, Toronto (Ontario) M5H 2Y2

Courriel: info@nextbridge.ca Téléphone: 1 888 767-3006 Télécopieur: 416 364-2533 www.nextbridge.ca

Agni Papageorgiou, agente des projets spéciaux, Direction des autorisations environnementales Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique

135, avenue St. Clair Ouest, 1er étage

Toronto (Ontario) M4V 1P5

Courriel: agni.papageorgiou@ontario.ca

Téléphone : 416 314-7225 Télécopieur : 416 314-8452 Avis publié le 14 novembre 2017 NEXTBRIDGE INFRASTRUCTURE

Tous les renseignements personnels inclus dans une soumission, tels que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété, sont recueillis, conservés et divulgués par le MEACC à des fins de transparence et de consultation. Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* ou sont recueillis et conservés dans le but de créer un dossier qui sera mis à la disposition du grand public, comme décrit dans l'article 37 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les renseignements personnels feront partie d'un dossier public qui sera à la disposition du grand public, sauf si vous demandez qu'ils soient tenus confidentiels. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec la coordonnatrice ou le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée du MEACC au 416 314-4075.